

Q.—Que faites-vous alors? R.—Je pris mes vêtements, saisis ma malle, et la descendis les deux étages en la tirant.

Q.—Où l'avez-vous descendue? R.—Dans le bureau du P. Mea. Je voulais m'en aller dans la matinée.

Q.—Vous vouliez partir dans la matinée? R.—Oui.

Q.—Après avoir descendu votre malle, que faites-vous? R.—J'étais si épuisée que je tombai sur une chaise. Pendant assez longtemps il me fut impossible de changer de vêtement. Cependant vers les cinq heures, je crois, j'allai dans une autre chambre et endossai mon costume. Puis nous nous assimes et causâmes.

Q.—Qui? R.—Le P. Mea et moi.

Q.—Ainsi, vers cinq heures, vous êtes allée dans une autre chambre pour mettre votre costume? R.—Oui.

Q.—Et vous êtes restée sur une chaise toute la nuit? R.—Oui.

Q.—Vous n'êtes pas montée dans votre chambre? Oh non! j'avais trop grand peur d'aller quelque part.

Q.—Vous avez donc dit que vous quitteriez la maison dans la matinée? L'avez-vous fait? R.—Le P. Mea m'en a dissuadée. Je lui déclarai que j'allais aller en ville demander la protection de la justice.

Q.—Et il vous a conseillée de n'en rien faire? R.—Oui, me disant qu'il me ferait rendre justice par les tribunaux ecclésiastiques.

Q.—Et maintenant, racontez-nous la vie que, depuis lors, vous avez menée à l'orphelinat?

Sa Seigneurie (le juge).—Croyez-vous cela bien nécessaire? La cause ne se termine-t-elle pas à ce point?

M. Tilley.—Monsieur, je ne pense pas qu'un fait d'une telle nature puisse se terminer ainsi.

Q.—Avez-vous repris votre chambre? R.—Oh non! je n'aurais jamais voulu monter au troisième étage.

Q.—Quel était votre état d'esprit? R.—Je ne me suis jamais déshabillée tant que je suis restée au Lac.

Q.—Pourquoi pas? R.—J'ai passé cinq ou six nuits dans la chambre du P. Mea, assise dans une bergère.

Q.—Vous voulez dire son bureau? R.—Evidemment. Et j'étais très malade. Je souffrais du choc, je suppose, et aussi de l'exposition à l'air. Environ dix jours après, la Supérieure apprit que j'étais malade, et vint me voir un soir dans ma chambre. J'étais étendue sur mon lit. Elle s'approcha et me dit: "Vous êtes si malade que je vais rester cette nuit dans la chambre à côté." "Oh non! répondez-moi, je n'ai besoin de rien, remontez chez vous."

Sa Seigneurie (le juge).—Quand a-t-on renvoyé l'agent de police? R.—A notre retour au Lac, à l'orphelinat.

M. Tilley.—Ainsi donc, pendant une semaine ou à peu près, vous avez passé toutes les nuits sur une chaise? R.—Oui, j'ai passé cinq ou six nuits assise dans la chambre du P. Mea.

Q.—Et vous a-t-on enfin donné une chambre? R.—Oui, la Supérieure m'a offert une chambre en face, sur le même palier que l'appartement du P. Mea, mais elle refusa de me donner une clef, et je n'osais pas y aller. Mais je me sentais si mal que j'y entrâis dans la journée et m'étendais sur le lit. A bout de forces, je priai la Supérieure locale d'envoyer chercher un docteur, que je voudrais en consulter un. "Mais certainement, dit-elle, quel docteur voulez-vous voir?" "Le docteur Morrison," répondis-je. "C'est bien, reprit-elle, je vais lui téléphoner." J'ignore si elle l'a appelé, mais le docteur Morrison ne s'est jamais présenté.

Q.—Et ensuite? R.—Je suis restée au Lac jusqu'au 23 octobre, puis je suis partie pour Belleville.

Q.—Est-ce vous qui avez fait des arrangements pour aller à Belleville? ou les a-t-on faits pour vous? R.—On les a faits pour moi.

Q.—Qui était la Supérieure à Belleville? R.—La Soeur Mary Gabriel.

Q.—N'avait-elle pas été Mère supérieure antérieurement à la Mère Regis?

R.—Oui.